



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 2 juin 2025** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents(es) : Mme Maureen Bédard , Conseillère
M. Raymond Bureau , Conseiller
M. David Hogan , Conseiller
M. Thomas Lavallee , Conseiller
Mme Shelley MacDougall , Conseillère
M. Brent Montgomery , Maire
Mme Dorothy Noël , Conseillère

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Brent Montgomery.

Étaient également présents:

Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière
Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
Alec Montpas, Directeur du Service des travaux publics
Jannick Grégoire, Inspectrice municipale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Consultation publique du 29 avril 2025
 - 3.2. Séance ordinaire du 5 mai 2025
 - 3.3. Séance extraordinaire du 15 mai 2025
4. Période de questions
5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes
6. Avis de motion et règlements
7. Administration
 - 7.1. Approbation de la liste des employés d'été 2025
 - 7.2. Résolution adressée au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) pour demander la réduction de la limite de vitesse sur le boulevard Valcartier
 - 7.3. Séance du conseil municipal de juillet 2025
8. Finances
 - 8.1. Compte fournisseurs pour le mois de mai 2025
 - 8.2. Membres de la ligne de crédit au compte VISA RBC
 - 8.3. Faits saillants du rapport financier 2024
 - 8.4. Résolution concernant le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028
 - 8.5. Compensation financière pour le secteur privé de la rue des Bouleaux et la rue des Merisiers
9. Sécurité publique
 - 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mai 2025
10. Travaux publics et hygiène du milieu
 - 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics
 - 10.2. Location d'une surfaceuse à glace (Zamboni) pour la saison hivernale 2025-2026
 - 10.3. Octroi du contrat pour la surveillance du chantier Réfection boulevard Valcartier
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de mai 2025

- 11.2.** Rapport de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement
- 11.3.** Autorisation pour la signature du protocole d'entente Domaine de la Rive Phase 2
- 11.4.** Interruption du processus de PPCMOI – Îlot Saint-Gab
- 11.5.** Adoption du projet d'installation d'une station de recharge de liquide lave-glace sur un terrain municipal
- 12.** Sports, loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.1.** Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.2.** Octroi du contrat pour le transport du camp de jour
 - 12.3.** Programme d'aide financière aux marchés publics 2025 - Entente sectorielle - Développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale Nationale et de Lévis 2023-2025
 - 12.4.** Programme d'aide financière en culture - "Soirée d'humour su'l gazon" et "Soirée Country et Atelier de danse"
- 13.** MRC et dossiers régionaux
- 14.** Affaires diverses
- 15.** Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 19h30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

« La personne qui préside la séance, soit M. le Maire Brent Montgomery, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. le Maire Brent Montgomery, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. »

01-06-2025 2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous avec l'ajout des points suivants:

7.3 Séance du conseil municipal du mois de juillet 2025

10.3 Octroi du contrat pour la surveillance du chantier Réfection du boulevard Valcartier

Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie dudit ordre du jour conformément à la loi et, en conséquence, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

3. Adoption des procès-verbaux

02-06-2025 3.1. Consultation publique du 29 avril 2025

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal de la consultation publique du 29 avril 2025.

03-06-2025 3.2. Séance ordinaire du 5 mai 2025

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 5 mai 2024.

04-06-2025 3.3. Séance extraordinaire du 15 mai 2025

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2025.

4. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal de la correspondance générale et des affaires se rapportant aux séances précédentes.

6. Avis de motion et règlements

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. Administration

05-06-2025

7.1. Approbation de la liste des employés d'été 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'embaucher les employés suivants pour l'été 2025:

Camp de jour:

Coordonnatrice: Dianne Boulet

Animateurs spécialisés:

Laurence Kiopini
Maryjane Keene

Animateurs:

Laurence Drouin
Stéphanie Patenaude
Constance Patenaude
Raphaëlle Drouin
Sarah-Maude Bertrand
Ariane Dorais
Gabrielle Brochu
Ève Landry
Coralie Trudel
Clara Chartré
Alyson Dion
Sammy Bouchard
Phillipe Chartré
Zoey Sauvé
Raphaëlle Croteau
Naomi Arata
Léonie Roberge
Léa Sheridan

Aides-animateurs:

Lexanne Nadeau
Louka Bertrand
Amélie Racette
Amanda Dion
Emmy Sheridan
Gabrielle Auger

Pataugeoire:

Sophie Lavallee
Naomi Cloutier

Travaux publics - Journaliers :

Olivier Hiver
Malik Tremblay

Centre Physik:

Hélène Brochu

06-06-2025 7.2. Résolution adressée au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) pour demander la réduction de la limite de vitesse sur le boulevard Valcartier

ATTENDU QUE la portion du boulevard Valcartier comprise entre les numéros civiques 2002 et le 2280 est sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD);

ATTENDU QUE seul le MTMD peut agir sur cette portion de la voie publique et entre autre décréter les limites de vitesse pour la circulation des véhicules;

ATTENDU QU'EN 2017, la municipalité a présenté une demande au MTMD demandant la réduction de la vitesse sur cette partie du boulevard Valcartier de 70 km/h à 50 km/h et que cette demande a été refusée notamment en raison des caractéristiques de la routes et que les conditions de sécurité dans ce secteur n'étaient pas préoccupantes;

ATTENDU QUE la circulation a augmenté considérablement dans les dernières années sur le boulevard Valcartier, entre autres en raison de la croissance de l'offre de service du Village Vacances Valcartier 12 mois par année, mais aussi des nouvelles constructions et prolongement de rues dans la municipalité (90 nouvelles constructions résidentielles dans les derniers 5 ans);

ATTENDU QUE la majorité des véhicules qui y circule ne respectent pas la limite de vitesse ce qui cause un enjeu de sécurité sérieux aux jeunes familles, aux ainés et aux cyclistes qui empruntent quotidiennement cette route;

ATTENDU QUE la municipalité a récemment diminuer la limite de vitesse de 70 km/h à 50 km/h sur le chemin Redmond pour améliorer la sécurité des usagers de la route et encourager la mobilité active;

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec de diminuer la limite de vitesse à 50 km/h sur la route 371 entre les numéros d'immeubles 2002 et 2080, boulevard Valcartier pour assurer la sécurité de tous les usagers et encourager la mobilité active.

07-06-2025 7.3. Séance du conseil municipal de juillet 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNINIMITÉ:

DE tenir la séance du conseil municipal de juillet 2025 le 14 juillet au lieu du 7 juillet.

8. Finances

08-06-2025 8.1. Compte fournisseurs pour le mois de mai 2025

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2025;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2025 totalisant la somme de 432 009,06 \$ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

09-06-2025 8.2. Membres de la ligne de crédit au compte VISA RBC

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De décréter une ligne de crédit d'affaire Visa pour un maximum de 18 000 \$ à la Banque Royale du Canada pour les achats de la Municipalité sur 12 cartes avec une limite de crédit de 1 500 \$ chacune. Les employés suivants sont autorisés à acheter des fournitures pour la Municipalité après approbation de la direction générale :

- Mme Margaret Baker
- Mme Amélie Bertaigne
- Mme Véronique Charbonneau
- Mme Pamala Hogan
- Mme Nathalie Juneau
- M. Dany Laberge

- Mme Heidi Lafrance
- Mme Diane Lavallée
- M. Alec Montpas
- Mme Mélissa Ouellet
- M. Denis Marceau
- Mme Sandra Woodbury

8.3. Faits saillants du rapport financier 2024

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 2 juin 2025, le Maire fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Lemieux Nolet S.E.N.C.R.L. Ce rapport est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

10-06-2025

8.4. Résolution concernant le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024-2028

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

QUE la municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

11-06-2025

8.5. Compensation financière pour le secteur privé de la rue des Bouleaux et la rue des Merisiers

ATTENDU QUE des travaux ont été effectués par erreur par la nivelleuse au printemps 2023 sur une section de la rue des Merisiers, causant des désagréments dans le secteur concerné;

ATTENDU QUE des travaux correctifs ont par la suite été réalisés par la compagnie Inter-Cité afin de remédier à cette situation et que ces correctifs n'ont malheureusement pas tenu dans le temps;

ATTENDU QUE l'état actuel des rues, notamment en raison de fondations inadéquates et de problèmes de drainage, ne permet pas d'envisager de nouveaux travaux correctifs à court terme sans risquer les mêmes résultats insatisfaisants;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire allouer une compensation financière, laquelle sera versée dans un fonds affectés exclusivement à la réalisation de travaux futurs dans le secteur concerné;

ATTENDU QUE ce fonds ne pourra être utilisé pour l'entretien courant, tel que le déneigement ou la réparation des nids-de-poule;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite tenir une rencontre avec le nouveau comité de secteur une fois celui-ci formé, afin de discuter des prochaines étapes et d'assurer un bon suivi des dossiers;

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Thomas Lavallee

ET RÉSOLU UNANIMENT:

QUE le conseil municipal alloue une compensation financière d'un montant total de 50 000 \$, laquelle sera versée dans un fonds affecté exclusivement à la réalisation de travaux futurs dans le secteur concerné;

Que les citoyens soient invités à former un comité représentatif d'au moins trois membres;

Qu'une correspondance sera envoyée à toutes les adresses du secteur pour les informer.

Notez que le conseiller David Hogan informe les membres du conseil qu'il est résidant/propriétaire sur la rue des Bouleaux et par conséquent il s'abstient de toute discussion sur ce sujet.

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mai 2025

19 appels ont été reçus pendant le mois de mai 2025:

- | | |
|---|---------------------------|
| 6 | Médical |
| 1 | Accident |
| 7 | Alarme incendie |
| 3 | Fausse alarme |
| 2 | Divers |
| 0 | Travaux publics - urgence |

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

12-06-2025

10.2. Location d'une surfaceuse à glace (Zamboni) pour la saison hivernale 2025-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder à la location d'une surfaceuse à glace auprès de la compagnie Robert Boileau inc. pour la patinoire municipale pour la saison hivernale 2025-2026, location de 5 mois, pour la somme de 17 502,60 \$ plus les taxes.

13-06-2025

10.3. Octroi du contrat pour la surveillance du chantier Réfection boulevard Valcartier

ATTENDU QU'un contrat a été octroyé à Les Excavations Ste-Croix inc. le 15 mai 2025 pour des travaux de réfection du boulevard Valcartier et le remplacement du platelage en bois du pont Clark;

ATTENDU QUE la firme WSP a préparé les plans et devis pour ces travaux;

ATTENDU QU'une surveillance de chantier est requise pour ce projet et que dans l'offre de services professionnels initiale la Municipalité demandait un prix forfaitaire de surveillance pour une semaine à ajuster suite à l'attribution du contrat à l'entrepreneur;

ATTENDU QUE le chantier est prévus pour une période de 10 semaines;

ATTENDU QUE des honoraires additionnels ont été soumis par WSP pour 9 semaines supplémentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'octroyer un contrat de 40 500\$ plus les taxes applicables à WSP pour la surveillance des travaux pour la réfection du boulevard Valcartier.

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de mai 2025

Un total de 30 permis a été délivré pour le mois de mai 2025:

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
Agrandissement d'un bâtiment principal	2	5 000,00 \$	200,00 \$
Agrandissement et rénovation bâtiment complémentaire	2	20 800,00 \$	70,00 \$
Certificat d'autorisation	1	0,00 \$	100,00 \$
Construction bâtiment complémentaire	4	159 000,00 \$	260,00 \$
Construction nouvelle résidence	3	1 384 000,00 \$	600,00 \$
Installation septique	5	103 142,00 \$	500,00 \$
Patio/terrasse/galerie	2	87 700,00 \$	80,00 \$
Piscine	4	32 500,00 \$	400,00 \$
Puits	3	62 655,00 \$	300,00 \$
Rénovation d'un bâtiment principal	4	210 000,00 \$	400,00 \$
SOUS-TOTAL	30	2 064 597,00 \$	2 910,00 \$
TOTAL	30	2 064 597,00 \$	2 910,00 \$

11.2. Rapport de la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement

En l'absence de la directrice, Mme Jannick Grégoire, inspectrice municipale, fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme et de l'environnement.

14-06-2025

11.3. Autorisation pour la signature du protocole d'entente Domaine de la Rive Phase 2

ATTENDU QUE le promoteur NBM Immobilier inc. a déposé une demande dans le cadre de la Politique concernant l'ouverture et le prolongement de rue pour le Domaine de la Rive en octobre 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal a accepté le prolongement de la rue Corrigan en mars 2022 conditionnellement à ce que l'accès aménagé sur le lot 6 466 156 d'une longueur d'environ 220 mètres et qui dessert actuellement quelques résidences soit cédé à la municipalité;

ATTENDU QUE le promoteur a fait préparer un projet de lotissement de ce tronçon de rue par Hugues Lefrançois, arpenteur-géomètre, daté du 2 juin 2025, minute 5457 et portant le numéro de lot 6 689 785;

ATTENDU QUE ce projet comprend un total de 18 lots pour constructions résidentielles;

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'accepter la Phase 2 du Domaine de la Rive pour le prolongement de la rue Corrigan, lot 6 689 785, sur une distance d'environ 710 mètres;

D'autoriser l'implantation des poteaux et des fils en avant-lots étant donné la grandeur des terrains;

D'autoriser le Maire et la Directrice générale à signer le protocole d'entente et tout documents légaux se rapportant au transfert de ladite propriété pour et au nom de la municipalité avec le promoteur.

15-06-2025

11.4. Interruption du processus de PPCMOI – îlot Saint-Gab

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la construction de cinq (5) triplex locatifs sur le lot 4 522 755, situé dans la zone H-20;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté un premier projet de résolution le 7 avril 2025, conformément aux dispositions du Règlement numéro 268 sur les PPCMOI;

ATTENDU QUE la tenue d'une assemblée publique de consultation, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, s'est déroulée le 29 avril 2025;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des commentaires, préoccupations et propositions exprimés par les citoyennes et citoyens lors de cette assemblée publique;

ATTENDU QUE l'analyse de ces éléments a mené à la conclusion que le projet ne bénéficie pas, dans sa forme actuelle, de l'acceptabilité sociale requise pour aller de l'avant;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite agir dans un esprit de transparence, de respect de la volonté collective et en cohérence avec les orientations de développement du territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal renonce à l'adoption d'un second projet de résolution relativement au PPCMOI déposé pour le lot 4 522 755 (projet îlot Saint-Gab).

16-06-2025

11.5. Adoption du projet d'installation d'une station de recharge de liquide lave-glace sur un terrain municipal

ATTENDU QUE ce projet répond à une demande citoyenne, vise à réduire l'utilisation de bidons de plastique et contribue à la réduction des déchets à la source;

ATTENDU QUE la station proposée par l'entreprise Cristal Innovation offre un service pratique, écologique et accessible en tout temps, avec paiement à la pompe au millilitre;

ATTENDU QUE l'investissement requis pour l'acquisition, le transport et les travaux d'infrastructure est estimé à 13 367,36 \$ (montant provisoire), incluant l'acquisition et le transport de l'équipement, ainsi que l'installation d'une dalle de béton et l'alimentation électrique par les employés municipaux;

ATTENDU QUE la borne de recharge de liquide lave-glace la plus près du territoire municipal est située à 13,5 kilomètres, à Val-Bélair, ce qui limite l'accessibilité pour les citoyens de Saint-Gabriel-de-Valcartier;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite procéder à l'aménagement et à l'installation de la station au cours de l'année 2025 pour une mise en service à l'automne, avant la saison forte d'utilisation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal autorise l'acquisition et l'installation d'une station de recharge de liquide lave-glace de l'entreprise Cristal Innovation selon les modalités présentées;

QUE les travaux préparatoires (dalle de béton et alimentation électrique) soient réalisés par les employés municipaux;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document requis pour concrétiser ce projet ;

D'effectuer un virement budgétaire du poste de grand livre 23 09000 726 Autres immobilisations au poste 23 07000 711 Bornes de recharge de liquide lave-glace au montant de 14 000 \$.

12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Mme Pamala Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.

17-06-2025

12.2. Octroi du contrat pour le transport du camp de jour

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour le transport du camp de jour 2025 pour la période du 7 juillet au 15 août à Transport Richard Picard enr. pour la somme de 24 840 \$ plus les taxes applicables considérant la qualité du service depuis de nombreuses années pour la Municipalité.

18-06-2025

12.3. Programme d'aide financière aux marchés publics 2025 - Entente sectorielle - Développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale Nationale et de Lévis 2023-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux marchés publics 2025, programme rendu possible grâce à l'Entente sectorielle du Développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025 et d'autoriser la coordonnatrice du Service des sports et loisirs, Mme Véronique Charbonneau, à signer les documents relatifs au projet et à la demande.

19-06-2025

12.4. Programme d'aide financière en culture - "Soirée d'humour su'l gazon" et "Soirée Country et Atelier de danse"

IL EST PROPOSÉ PAR Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le dépôt des projets « Soirée d'humour su'l gazon » et la « Soirée Country et Atelier de danse » dans le cadre du programme d'aide financière versée par la MRC de la Jacques-Cartier « Entente de développement culturel et Fonds culturel régional » et d'autoriser la directrice du Service des sports et loisirs, Mme Pamala Laberge, à signer les documents relatifs aux projets et aux demandes.

13. MRC et dossiers régionaux

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 21 mai 2025.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 18 juin 2025 à 19h.

14. Affaires diverses

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 20.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.